

RESOLUTION SUR L'AFRIQUE DU SUD

La Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine réunie en sa vingtième Session ordinaire à Addis Abéba, Ethiopie du 12 au 15 Novembre 1984,

Avant examiné le rapport de la 42ème réunion du Comité de Coordination pour la Libération de l'Afrique;

Gravement préoccupée par la situation qui ne cesse de se détériorer en Afrique Australe, d'autant plus rapidement que le régime de Prétoria dirige une campagne de repression sanglante contre le peuple sud-africain et son Mouvement de Libération Nationale, de même qu'il poursuit des actes d'agression, de destabilisation et de subversion contre les Etats de la Ligne de Front et les autres Etats de l'Afrique Australe;

Scandalisée par les tueries d'étudiants sans défense, d'ouvriers en grève et de manifestants protestant contre les salaires de misère, l'éducation au rabais et la privation des droits civiques des Noirs, de même que par la nouvelle constitution raciste du régime destinée à briser leur unité et à raffermir davantage le gouvernement par la minorité blanche et l'apartheid;

Indignée par l'envoi récent de milliers de soldats du régime fasciste pour assiéger Sebekeng et d'autres villes dortoirs africaines afin d'intimider leur population - acte faisant partie de la campagne de terreur qui a déjà coûté la vie à plus de 200 patriotes sud-africains noirs,

Rappelant le communiqué des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats de la Ligne de Front d'Avril 1984 qui entre autres lance un appel à toutes les Nations, les organisations et institutions, pour qu'elles participent activement à la lutte contre le régime de Prétoria.

Préoccupée par la collaboration continue, le soutien actif accordé par certains pays occidentaux au régime de Prétoria en particulier les Etats Unis d'Amérique par le biais de sa prétendue politique d'engagement constructif,

Convaincue que la résistance armée constitue le moyen le plus efficace pour obliger le régime raciste sud africain à reconnaître les espérances et les aspirations de la majorité noire de l'Afrique du Sud,

1. CONDAMNE VIGIEUSEMENT l'Afrique du Sud raciste pour les tueries des centaines d'étudiants, d'ouvriers et de manifestants, sans défense, engagés dans la lutte légitime contre le système de l'apartheid et pour une société non-raciale, démocratique en Afrique du Sud.

2. CONDAMNE ENERGIQUEMENT la collaboration de certains pays occidentaux avec l'Afrique du Sud raciste, notamment les Etats Unis d'Amérique, et Israël;
3. CONDAMNE de même énergiquement la politique d'engagement constructif avec l'Afrique du Sud;
4. REAFFIRME la légitimité de la lutte, que mènent les Mouvements de Libération Nationale, sous toutes ses formes, y compris la lutte armée pour que le peuple s'empare du pouvoir;
5. REAFFIRME que la question de la Libération de l'Afrique du Sud est au centre des préoccupations de l'Afrique et promet en conséquence un soutien actif de l'OUA et des Etats membres pour la poursuite des objectifs contenus dans la présente et les précédentes résolutions de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA;
6. REAFFIRME son engagement et son soutien aux projets et campagnes entrepris par des gouvernements et les organisations non-gouvernementales en collaboration avec les Mouvements de Libération Nationale reconnus par l'OUA;
7. FELICITE le peuple héroïque d'Afrique du Sud pour sa résistance militante soutenue à l'oppression et les Mouvements de Libération Nationale en Afrique du Sud pour la mobilisation continue des masses;
8. EXHORTE les peuples opprimés à intensifier davantage, sous la direction de leurs Mouvements de Libération Nationale, leur résistance armée à l'apartheid;
9. FELICITE encore une fois l'ANC pour l'intensification soutenue de sa lutte politique et armée contre le régime d'apartheid;
10. LANCE UN APPEL à tous les Etats membres de l'OUA pour qu'ils s'acquittent de leurs arriérés de contributions au Fonds Spécial du Comité de Libération et qu'ils accroissent leur assistance bilatérale aux Mouvements de Libération Nationale reconnus par l'OUA;
11. DEMANDE au Groupe africain à l'ONU de tout mettre en oeuvre pour convoquer dans les meilleurs délais le Conseil de Sécurité en vue de renforcer l'embargo sur les armes et d'appliquer à l'encontre de l'Afrique du Sud des sanctions globales et obligatoires;

12. INVITE la communauté internationale et tous les pays amis à apporter un soutien et une assistance réels aux Etats de la Ligne de Front et aux autres Etats voisins de la région afin de leur permettre de repousser l'agression et de résister à la subversion et au chantage économique du régime de Prétoria;
13. INVITE les pays épris de justice et les organisations non-gouvernementales à intensifier la campagne pour la Libération inconditionnelle de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques sud africains ainsi que pour l'octroi du statut de prisonnier de guerre à tous les combattants de la Liberté capturés, conformément au protocole révisé des conventions de Genève.